Vous ne visualisez pas correctement ce mail ?
Afficher dans le navigateur

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ÉLUS DE L'ARIÈGE
Service d'aide et de conseil

LETTRE D'INFORMATION

Actualités de Novembre 2026

Edito



Chères Élues, Chers Élus,

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre participation nombreuse et dynamique à notre Assemblée générale et à notre Congrès départemental de début de mandat. Votre présence, la qualité de nos échanges et la richesse des contributions ont témoigné, s'il en était besoin, de l'énergie collective et de la force de l'engagement qui nous rassemblent pour les années à venir. Ce rendez-vous important a permis de poser les premières pierres d'une ambition partagée au service de nos communes et de nos territoires. Ce début de mandat constitue une période charnière : celle où l'élan de la campagne doit progressivement se transformer en projets concrets et en réalisations.
C'est aussi dans cet esprit d'accompagnement et de partage d'expériences que nous poursuivrons nos travaux dans les prochaines semaines. À ce titre, je vous donne rendez-vous à Paris pour le **108e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, qui se tiendra du 24 au 27 novembre prochain**. Dans un contexte marqué par de nombreux défis pour nos collectivités, notamment en matière de décentralisation, de transition écologique et de finances locales, ce grand rendez-vous annuel sera une nouvelle occasion de faire entendre la voix des communes, de défendre les libertés locales et de partager nos expériences.
Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre détermination pour faire vivre cette dynamique collective et faire avancer les projets au service de nos territoires.

Merci pour votre confiance et votre engagement.
Jean-Jacques MICHAU
Président

Patrimoine



La porte d'Avail - Pays de Mirepoix

La **porte d'Aval**, également appelée **porte d'Avail**, est un édifice en pierre situé rue Monseigneur-de-Cambon, à Mirepoix. Elle constitue aujourd'hui l'unique vestige encore visible de l'ancienne enceinte fortifiée de la cité médiévale.
Son histoire est étroitement liée à l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de Mirepoix. En septembre 1362, pendant la guerre de Cent Ans, la ville est pillée et incendiée par les routiers de Jean Petit, des compagnies de mercenaires qui ravagent alors le territoire. À la suite de cette destruction, Mirepoix se replie autour de sa place du Marché et entreprend de se protéger par une nouvelle enceinte. Les travaux débutent dès 1364 avec le creusement des fossés ; les murailles sont achevées une dizaine d'années plus tard.
Quatre portes permettaient alors de franchir les fortifications : la porte d'Aval, à l'ouest, en direction de Pamiers ; la porte d'Amont, à l'est, vers Limoux ; la porte de Bragot, au nord ; et la porte de la Roque, au sud, en direction du pays d'Olmes. Seule la porte d'Aval a traversé les siècles. Elle témoigne encore de l'organisation défensive de la ville : son passage, en arc brisé, était autrefois fermé par des vantaux et protégé par une herse, dont les rainures sont toujours visibles. Des archères permettaient également de défendre l'entrée et les remparts voisins.
Au-dessus de l'ouverture, les armoiries de la ville, dessinées en 1817 par l'astronome Vidal, ont été incrustées dans la maçonnerie. Elles rappellent l'attachement de la cité à son identité et à son histoire.
À proximité se trouve l'ancien hôtel de Montfaucon, associé à Charles de Montfaucon, seigneur de Rogles au XVIe siècle. Cet ensemble témoigne lui aussi de la présence des anciennes fortifications, dont quelques vestiges subsistent encore dans le bâti environnant.

Agenda



Évènements à venir :

- 24 novembre au 27 novembre, déplacement au **Congrès des Maires** à Paris

- 4 décembre 2026 à 11h00 : Webinaire avec **Orange** ayant pour thème *"Comment réagir en cas de coupure d'un réseau de télécommunications"*.

Formations et réunions d'information des élus en 2026

- Formation AMF sur ***"La prise de parole en public"*** : le jeudi 3 décembre 2026 (journée) - Centre Universitaire Robert Naudi (les inscriptions se font **ICI**).

Point juridique



La reprise des concessions en état d'abandon

Un monument se dégrade, les ronces gagnent du terrain et la famille ne se manifeste plus. À quelles conditions la commune peut-elle reprendre la concession ?
La reprise pour état d'abandon est une faculté pour la commune. Elle suppose de constater le défaut d'entretien, d'en informer les familles et de respecter plusieurs délais avant toute intervention sur la sépulture.

Lire
(*article accessible après connexion au site*)

Besoin de soutien ?



Que faire en cas d'agression d'élu dans le cadre de son mandat? 🔴

- Si vous êtes victimes de violences (physiques ou verbales) : appelez immédiatement les services d'urgence (17 / 112).
- Conservez toutes les preuves (messages, photos, témoins, factures, certificats médicaux...).
- Déposez plainte auprès des services de police/gendarmerie.
- Informez l'AMA ***dès que possible*** (05.34.09.32.41 – **asso@maires09.fr**) pour bénéficier d'un accompagnement et pour que l'association puisse, si vous le souhaitez, se constituer partie civile au soutien de l'action publique. 📞✉️

Retrouvez tous nos Services sur notre Site Web



Formations



Commissions



Conseil Juridique

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ÉLUS DE L'ARIÈGE

10 rue Germain Authié, 09000, Foix

https://www.maires09.asso.fr/

Ce mail à été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous vous êtes inscrit à notre Newsletter.

Se désabonner